

excepté les conseillers et gens du roy et les gentilhommes, et qu'il prétendoit que cela se passe à l'avenir.»

Consultés à ce sujet, les maîtres des métiers déclarèrent «que S. M. pouvoit disposer en cet esgard, comme en toute autre chose, suivant son bon plaisir, mais qu'ilz espéroient qu'elle ne voudroit oster aux bourgeois un privilege que les souverains leur avaient accordé depuis leur création; et que les avocats, ayants toujours esté contraires à la bourgeoisie, pour avoir soutenu des grands procès contre eux, et que d'ailleurs les dits avocats n'avoient la cognoissance des commodités des bourgeois, ils auroient bien de la peine de s'acquitter des devoirs de la dite charge et que, pour ces raisons et autres, ilz ne seroient pas inclinés de choisir un avocat qui seroit au choix avec un bourgeois.»

Après avoir pris connaissance de cette déclaration, le magistrat soumit aux treize maîtres les deux billets contenant respectivement les noms de Ransonnet et de Dumont, et le premier l'emporta sur son concurrent. ⁸⁾

Le choix de Ransonnet fut approuvé par Louis XIV le 10. 11. 1692, mais déjà en février 1693 le nouveau justicier se démit de ses fonctions pour être remplacé par Fr. H. Neunheuser qui, lui aussi, quitta le siège du premier magistrat en avril de la même année. ⁹⁾

Le 5. 9. 1682 le marchand Michel Ransonnet avait épousé Marguerite Balleber (veuve de Henri Jost), qui lui donna une fille, Jacqueline Elisabeth, baptisée le 12. 9. 1683. ¹⁰⁾ Le 29. 6. 1690 il convola en secondes noces avec Agnès Vos, fille d'Edmond Vos ou Vooss et de Jeanne Schmittmans de Sittard (Limbourg). De cette union naquirent deux filles, Marie-Françoise (* 11. 2. 1693) et Catherine-Thérèse (* 22. 4. 1694) ¹¹⁾

Michel Ransonnet décéda à Luxembourg le 18. 10. 1701 ¹²⁾. Il fut inhumé en l'église des Recollets.

V A) SYLVESTRE RANSONNET ou RANCONET,

baptisé le 17. 6. 1670 à Soumagne, fut reçu le 6. 4. 1691 avocat près le Conseil provincial de Luxembourg. ¹³⁾

Bientôt après il s'établit banquier à Liège où il épousa, avant 1694, Marie Goffar qui lui donna 7 enfants, tous baptisés à N.-D. aux Fonts, sauf l'ainé.

Le deuxième fils, Sylvestre Michel François, baptisé le 12. 7. 1700, fut licencié en droit de l'Université de Pont-à-Mousson. Reçu avocat le 1. 8. 1723, il obtint plus tard une prébende de chanoine à St-Pierre. En 1762 il fut propriétaire de la maison qu'il avait héritée de son père, la «Lance couronnée», rue de l'Epée. ¹⁴⁾

En ses heures de loisirs il était Poète latin. On connaît de lui une oeuvre de jeunesse: «Judith triumphus poema heroicum . . . » 1715, 16 pages. ¹⁵⁾